

La pyramide des âges dans le contexte du nouveau recensement

Désormais, deux pyramides des âges sont disponibles à partir des informations du recensement en continu.

La première pyramide est une pyramide par âge, obtenue directement à partir du recensement. Elle est lissée parce qu'elle utilise des informations collectées sur cinq années et correspond donc à un effectif moyen sur la période. Par exemple, les effectifs des personnes de 10 ans révolus sont obtenus à partir des effectifs des personnes de 10 ans révolus recensées chaque année, donc des personnes recensées en 2004 nées en 1993, des personnes recensées en 2005 nées en 1994, etc.

La seconde pyramide est une pyramide par génération, construite dans le cadre des « estimations de population ». Elle s'appuie également sur les informations du recensement mais en tenant compte, cette fois, de l'année de naissance. Pour la pyramide des âges, en [âge révolu](#) au 1er janvier 2006, les effectifs des personnes de 10 ans sont obtenus à partir des effectifs des personnes nées en 1995 recensées les cinq années de collecte.

En amont de ce traitement général une correction sur les données des EAR est effectuée afin de tenir compte du fait que certains jeunes autour de 18 ans peuvent être enregistrés dans plusieurs endroits. Elle consiste en une interpolation linéaire effectuée entre les effectifs d'une même génération à 17 ans et à 20 ans. Par exemple, on estime l'effectif des jeunes de 18 ans dans l'EAR de 2012 par une interpolation linéaire entre l'effectif des jeunes de 17 ans dans l'EAR de 2011 et de 20 ans dans l'EAR de 2014. L'ampleur de la correction ne dépasse jamais 12 000 individus à un âge donné entre 17 et 19 ans (10 000 en moyenne). Cela représente au maximum environ 1,4 % de la population à ces âges. Cette correction a été réalisée pour la première fois lors du bilan démographique 2014 pour le calcul de la pyramide des âges 2012 par génération.

Des corrections, d'ampleur très faible, sont ensuite réalisées pour ne pas comptabiliser en 2006 les personnes enquêtées en 2004 et 2005 mais décédées avant le 1er janvier 2006 ou, au contraire, pour comptabiliser les personnes décédées en 2006 et 2007, qui n'ont pu être recensées lors des enquêtes annuelles de recensement de 2007 et 2008 alors qu'elles étaient vivantes au 1er janvier 2006.

La pyramide par génération, cohérente avec celle obtenue à partir des recensements généraux de population antérieurs dont la dernière édition date de 1999, est essentiellement construite pour répondre à certains besoins spécifiques des analyses démographiques. Le recours à une pyramide lissée - la pyramide par âge - peut notamment perturber légèrement l'étude des quotients de mortalité par âge.

La pyramide par âge suffit toutefois à la plupart des utilisations courantes. Elle conduit à des indicateurs démographiques agrégés, comme l'espérance de vie ou l'indice conjoncturel de fécondité, quasiment identiques à ceux obtenus à partir de la pyramide par génération. Elle permet également d'assurer une cohérence entre tous les résultats détaillés du recensement, quel que soit l'échelon géographique. Elle diffère très peu de la pyramide par génération (cf. par exemple pour 2006 sur les graphiques ci-après).

Nombre d'hommes, par âge



Nombre de femmes, par âge

